

MODALITES OFFRE VIDANGE CHEZ ROADY – AUTOMNE 2021

L'Offre « Vidange - Roady » organisée par la société Roady (ci-après la Société Organisatrice) du **28 septembre au 23 octobre 2021** (inclus), consiste en un remboursement partiel et différé pour la réalisation d'une prestation de vidange ou révision constructeur dans un point de vente Roady participant. Votre remboursement se fera sous la forme d'un **bon d'achat à valoir 3 mois** dans le point de vente Roady où votre achat initial aura été réalisé.

Le montant du bon d'achat dépendra de l'huile utilisée et de la prestation réalisée comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

Prestation réalisée	Montant du bon d'achat
Huile 10W40	10,00 €
Huile 5W40	10,00 €
Huile 5W30	20,00 €
Huile 5W20	20,00 €
Huile 0W20	30,00 €
Huile 0W30	30,00 €
Révision constructeur	50,00 €

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

- 1- **Réaliser une prestation de vidange ou une révision constructeur** dans un point de vente Roady participant entre le **28/09/2021 et le 23/10/2021** inclus.
- 2- Se rendre, dans les **10 jours calendaires** suivant la date de facture sur le site internet www.remboursement-roady.fr pour procéder à son inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations demandées.
- 3- Télécharger la photo ou le scan de la **facture d'achat originale** mentionnant la date d'achat, le numéro d'immatriculation du véhicule sur lequel la prestation a été réalisée ou le type de vidange réalisée et la raison sociale du point de vente.
- 4- Télécharger une photo ou un scan de la **carte grise du véhicule** sur lequel la vidange ou la prestation a été réalisée.

Si la demande est conforme, le Participant recevra son bon d'achat par e-mail dans un délai de 4 à 6 semaines. Ce bon d'achat sera valable 3 mois à compter de la date de validation du dossier et utilisable uniquement dans le point de vente de votre premier achat. Toute autre forme de remboursement est exclue.

Il est fortement conseillé à tout Participant de conserver ses preuves d'achat originales, car ces éléments pourront lui être réclamés ultérieurement.

Les frais de participation à l'Offre ne sont pas remboursés.

L'Offre est ouverte à toute personne physique majeure (à la date de participation) résidant en France métropolitaine (Corse incluse) ou DROM/COM et aux professionnels (hors loueurs) immatriculés en France métropolitaine (Corse incluse) ou DROM/COM et valable uniquement dans les points de vente

Roady en France métropolitaine (Corse Comprise) ou DROM/COM. Sont exclus les membres du personnel de la Société Organisatrice et leurs familles respectives, ainsi que toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion de l'Offre, (ci-après « le Participant »).

Pour participer, le Participant doit disposer d'un accès ou d'une connexion internet et d'une adresse électronique valide. La participation à l'offre se fait exclusivement par Internet sur le site www.remboursement-roady.fr. Toute participation sur papier libre, ou toute autre forme, est exclue.

L'offre est limitée à une (1) demande par voiture (numéro d'immatriculation).

La participation à l'Offre implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Pour toute question ou réclamation, n'hésitez pas à nous contacter en écrivant à service.consommateur@take-off.fr en précisant le N° de l'offre dans l'objet de votre mail (**2861**). Toute réclamation devra être portée à la connaissance de la Société Organisatrice avant le 31/01/2022 à minuit heure de Paris. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.

Les coordonnées des Participants seront collectées et peuvent être traitées informatiquement. Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la Société Organisatrice, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Elles sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice dans le cadre de l'offre et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la part de la Société Organisatrice, ces données seront transmises à son service marketing. La Société Organisatrice garantit qu'elle traitera les données à caractère personnel conformément à la loi applicable, notamment en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité desdites données.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr